



**MONTAGNE & LOISIRS**  
**ASSOCIATION LOI 1901**

**Alain CHAZAL**

2 chemin d'Anthony

65150 St Laurent de Neste

06 85 42 70 15

Courriel : [secretariat@montagne-et-loisirs.fr](mailto:secretariat@montagne-et-loisirs.fr)

Site Internet : <http://montagne-et-loisirs.fr>

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE MONTAGNE ET LOISIRS**

**13 Octobre 2019**

**L'effectif du club** : 70 en section « Montagne » et 35 en section « Loisirs » soit 105 au total, mais seulement 94 avec droit de vote (il faut 6 mois d'ancienneté) Le Quorum est de 1/3 soit 32 (présent ou représentés)

L'analyse des feuilles d'émargement fait état de **37 adhérents présents**, et de **14 procurations** soit **51 présent ou représentés**, donc le quorum étant largement dépassé, **l'assemblée peut valablement délibérer.**

**ORDRE DU JOUR**

- **Bilan des Activités**
- **Rapport Moral**
- **Rapport Financier, comptes 2018-2019**
- **Budget 2019-2020**
- **Restitution et synthèse des 4 forums ateliers**
- **Élection au Comité Directeur**

Alain Chazal ouvre la séance à 9h30 et remercie les présents de leur participation à la coupe du bois qui s'est déroulée samedi dans une belle dynamique et la bonne humeur. La coupe, qui s'est terminée vers 19h a été suivie d'un dîner convivial avec un apéro original préparé par Françoise Brossaud puis la fameuse garbure de Norbert. Merci pour l'énergie, et la participation de tous.

Cette AG a été préparée par une commission de 4 personnes, qui s'est réunie préalablement 2 fois. Merci à eux.

## **BILAN DES ACTIVITES :**

Présentation d'une dizaine d'activités réalisées cette année, à l'aide de quelques projections. Il y a en a eu bien d'autres. Merci à tous ceux qui en ont proposé et réalisé.

- Escalade encadré par Bernard Gibert, tous les vendredis de 19h à 22h : 8 à 9 personnes de M&L et Jacuzzi, y participent.
- 28 et 29 Septembre 2019 – randonnée encadrée par Hervé Le Lidec - 5 participants sur 2 jours - Mont Ceint retour par port de Saleix , puis Pic Rouge de Bassies – Émouvant de beauté.
- 30 et 31 Août 2019 – WE 30 ans de Montagne et Chant –18 participants – WE très sympathique qui a permis de retrouver la dynamique et le plaisir de la randonnée et du chant
- 13 et 14 Juillet 2019 Botanique en altitude – au Val d'Esquiery - Chantal Craipeau
- 3 WE Botanique (Oct 18+ Juin + Sept) organisés par Françoise Brossaud, dont le dernier réalisé au Lieurac (Ariège)- 10 participants à chacun des 3 WE.
- Juillet 2019– Randonnée itinérante en Andorre, sous tente Marc, Paul 9 inscrits.
- Des sorties rando plus faciles proposées par Agathe et Kinou – rando ouvertes à tous même aux hommes !

## **Les séjours :**

- Montagne et Chant – 7 jours fin Juillet 2019 – 29 participants - les organisateurs : Cécile, Betty, Dominique, Vincent. Les encadrants randonnée : Kinou, Vianney, Vincent, Dominique, François. Le chant a été dirigé par Cécile et a été clôturé par un concert à l'église de St Aventin. Des repas délicieux préparés par Betty.

Ce projet sera renouvelé en fin Août 2020.

- Séjour en Vanoise - fin Juin-Début Juillet - 9 jours – 4 personnes – Rando/photos – organisé par Vianney et Jean-Pierre. Séjour à 450€ TT compris (transport compris de Toulouse à Toulouse).
- Séjour Permanence chalet été - une semaine en juillet 2019 – 25 participants - organisé par Monik et Vianney – apportant 894 € dont 9 adhésions
- Week-ends portes ouvertes au chalet organisés par Nathalie et Françoise durant l'année

## **RAPPORT MORAL :**

Conformément aux statuts, le Président fait lecture de son rapport moral :

### **« Rapport moral » saison 2018/2019**

*Depuis octobre 2018, nous avons organisé ou participé à plus de 60 événements, soit un peu moins que l'an dernier mais dans la moyenne des années précédentes organisés par plus de 20 personnes différentes.*

*Notre activité principale bien sûr reste la randonnée en montagne , avec près de 30 randonnées (sans compter celles organisées lors de séjours loisirs : Permanence Chalet de Vianney/Monik, stage Chant ..) organisées depuis octobre 2018, dont une dizaine de sorties hivernales en raquette et/ou en ski. Activité montagne stagnante par rapport a l'année dernière.*

*Sans oublier naturellement l'atelier escalade qui réuni au Cosec une petite équipe les vendredi soir et/ou les samedi après midi hors vacances, maintenant en commun avec le club Jacuzzi.*

*Le groupe Botanique a organisé 3 sorties botaniques sur des week end et une sortie d'altitude en montagne.*

*Cette année, autour des fêtes de fin d'année, un seul séjour d'hiver pour le réveillon/nouvelle année ; également 2 séjours « famille » ( un séjour hiver, et un séjour été).*

*La fête du Brandon, et du rallye le lendemain ont été très réussies avec un très beau temps, Le rallye a permis de découvrir la grange d'Ardengost, ou 3 familles membres du club ont décidé de passer une année complète en pleine nature.*

*Les grandes aventures d'été de cette année ont été le deuxième Séjour Photo dans la Vanoise cette année et une rando itinérante en Andorre*

*Sans oublier les activités menées au Chalet (WE bota, semaine Vianney/Monik, Colo hiver/été, un très réussi stage « Montagne et Chant », le SAM de fin Août...)*

*Le chalet a également hébergé comme chaque année des stages FFME (6 cette année) avec la participation de quelques membres du club, ce qui rapporte plein de nuitées et adhésions temporaires, bon pour l'équilibre financier du club.*

*Au niveau du Chalet, après la fin de la mise en conformité de l'an dernier cette année, de menus travaux on été réalisés dans le cadre d'ub WE bricolage.*

*Ces journées entretien ont réuni fin Juin une petite dizaine de participants, qui ont travaillé de la truelle et du pinceau sous un grand soleil, et procédé au nettoyage de tous les housses de matelas et oreillers et a la réfection d'un « redan » du toit.*

*On le voit donc : la vie du Club, et de son Chalet qu'on a la chance d'avoir (surtout en cette période de réchauffement climatique), se poursuit dans l'esprit du club qui perdure depuis plus de 50 ans et qui doit être maintenu. Que chacun puisse ainsi utiliser ce Chalet de façon responsable, durable, respectueuse de l'environnement et des autres adhérents.*

*Notre CD s'est réuni 7 fois, la réunion annuelle d'Avril, traditionnellement à St Aventin, a du être annulée faute de participant (a cause du mauvais temps?). Cette année le nombre d'adhérents a été un peu en hausse dépassant la centaine (peut-être grâce à l'adhésion « loisirs »!)*

*Merci aux membres du bureau, du CD, et aux encadrants de tout ce qu'ils font pour faire vivre ce club !*

Merci également pour vos photos et comptes rendus, toujours bienvenus, qui nous permettent d'écrire l'histoire du club, et que vous pouvez retrouver dans l'agenda.

**Le rapport moral est adopté à l'unanimité moins 3 abstentions**

## **RAPPORT FINANCIER et COMPTES 2018-2019:**

Dominique Taché précise que le rapport financier et des comptes 2018/2019 a été envoyé au préalable aux adhérents par mail.

Les tableaux des comptes de résultats et du bilan simplifié figurent en annexe

### **Rapport financier 2018 2019 ML:**

Le compte de résultats 2018 / 2019 s'équilibre à hauteur de **22997,09€**. L'exercice se termine avec un **excédent de 4537,06 €** :

Il résulte notamment d'une progression des produits (nuitées, adhésions) et de l'absence de dépenses de travaux au chalet;

Les principaux postes du compte de résultat seront commentés ci-dessous:

La gestion du club peut se décomposer en deux grands blocs : le chalet et les activités :

### **CHALET :**

**Produits chalet:** total 10199 € ou 9079 € selon que l'on compte ou pas les cotisations loisirs dans cette rubrique; l'ensemble est en augmentation : 7597 € de nuitées seules (7 ou 8 €) auxquelles il faut ajouter les cotisations journées chalet pour les extérieurs (6 €) 1482 € (détail en tableaux annexes);

Les principaux séjours au chalet ont généré avec les cartes loisirs: Montagne et Chants 2134 €, les formations FFME 2332 € au total, la semaine activités de Monik et Vianney en juillet (894 €), les différents we et séjours organisés par Nathalie et Marc (réveillon, we Népal, découverte du chalet en avril, SAM en aout) 1132 € au total, les semaines été hiver avec les familles et enfants Baptiste and co (922 €), les divers we famille, amis Marc, Jean Pierre, Martine Bolla, Hervé, Kinou (1284 € au total), les we club AG, brandon, botanique (696 €), we chorale Cécile et Vincent (275 €), we 30 ans de Montagne et chants 270€, des séjours (Ghys 210 €)...

On peut affecter aussi au chalet les cotisations loisirs (35 €) car elles ne permettent pas l'accès aux sorties mais juste au chalet : 1120 € pour 32 adhérents sur cet exercice (34 en tout) en progression cette année;

**Charges chalet :** total 5058,82 € comprenant notamment les impôts locaux (foncier, TH) pour 2147 €, achats de bois 430 €, d'un frigo 500 € ; s'ajoutent le contrôle des extincteurs (361€), l'assurance des locaux MAIF qui ne concerne pas que le chalet (646 €), l'eau (191 €), EDF (286€ uniquement l'abonnement ?) et des achats de matériels et matériaux pour le petit entretien ;

Le chalet dégage donc un excédent de 5140 € hors provisions pour travaux ou facturations EDF qui figureront au bilan financier.

### **ACTIVITES FONCTIONNEMENT**

**Cotisations annuelles licences FFME :** produit de 6144 € pour une charge de 4462 € soit un excédent dégagé de 1682 € seulement (24 € en moyenne de part club pour les 70 licenciés);

**Stages et notamment Montagne et Chants** : cette nouvelle édition bien gérée par Cécile et Vincent a dégagé un excédent net de 361 € auquel pour info il faut rajouter 1624 € de nuitées et 560 € de cartes loisirs à 35 € (intégrés dans les montants des nuitées et cotisations ci-dessus) ce qui fait 2545 € au total

**Les stages de formation** (1210 €) ont concerné des perfectionnements, validations de passeports d'encadrants ainsi que des formations personnelles d'initiation ;

Peu d'achat de **matériels sportifs** (cordes pour 347 €)

**Secrétariat** : la partie essentielle concerne le loyer du garage local à matériel (660€) dont Baptiste nous rétrocède sa part (220 €) en dons club

**Frais de repas de fin d'année et d'AG**

**Les dons déductibles des impôts et le bénévolat valorisé** qui s'équilibrent en charges et produits seront ajoutés ;

**Subventions** : le club n'a pas perçu de subventions car pour certaines nous n'étions pas éligibles ; au regard de modifications de conditions d'attribution nous renouvellerons les demandes en 2020 ;

En conclusion l'excédent dégagé par les cotisations est insuffisant pour couvrir les frais de fonctionnement et les activités : ceci a conduit le bureau puis le comité directeur à revenir à un taux unique de cotisation à 90 € dégageant une part club de 27 € tout en maintenant la cotisation loisirs pour les non pratiquants en montagne à 35 €

Le chalet dégage un excédent de fonctionnement de 5140 € car il n'y a pas eu de travaux : il est inscrit au bilan afin de constituer des réserves en vue de travaux ou facturations de rappel (EDF notamment : environ 3500 €)

**Le bilan simplifié** est le suivant :

<b>Encaisse en début d'exercice</b> au 1/10/2018:	<b>7050,01 €</b>
<b>+ Excédent d'exploitation</b> :	<b>4537,06 €</b>
<b>Encaisse en fin d'exercice</b> au 30/09/2019:	<b>11 587,07 €</b>

Répartis en 4847,9 € sur le livret A et  
6739,17 € sur le CCP (6694,17 € au 30/09/2019 + 275 € de Produits à  
Recevoir et en enlevant 230 € de Charges à Payer)

Dominique précise qu'il provisionne une somme pour EDF, puisqu'il semble que nous ne payons que l'abonnement depuis 2 ans. Nous signalons tous les 2 mois les relevés de consommation. Un relevé a été fait par le prestataire d'EDF début août pendant Montagne et Chants : 3500 € sont donc provisionnés en attendant une éventuelle facture des consommations. Il faudra décider au CD si le club se manifeste auprès d'EDF ou non.

Lors du dernier CD il a été décidé du remplacement des 3 tarifs de cotisations au choix par **un tarif unique de 90€**, ce qui laisse 27€/adhésions au club (avec possibilité de payer en 3 fois).

Pour les personnes qui prennent une adhésion à 90 € avec licence FFME la période de validité cours de septembre à fin Août de l'année suivante (avec prolongation de l'assurance jusqu'à fin novembre). Les adhésions loisirs sont par contre de date à date, pour un an du jour de l'inscription et paiement.

Françoise Brossaud demande pourquoi dans les sorties Botaniques, faudrait-il payer une assurance FFME journée alors que l'adhésion « loisirs » à 35 euros décidée lors de l'AG extraordinaire de 2017, permet des petites balades..

Dominique précise qu'il n'y a aucune assurance comprise dans cette adhésion Loisir. Quand on va en montagne en sortie officielle, marquée au calendrier, il faut que chacun prenne une assurance FFME, s'ils ne sont pas adhérents. S'il y a un accident, le randonneur

occasionnel est couvert par son assurance Responsabilité civile, mais celle-ci se retournera vers le club représenté par son président, l'encadrant et l'organisateur de la sortie en cas de fautes ou défaut d'organisation. Il est demandé de clarifier l'explication de l'adhésion Loisirs. Cela sera débattu en CD. En 2019, aucune subvention n'a été demandée.

**Le rapport financier est voté à l'unanimité moins 6 abstentions.**

### **BUDGET 2019-2020 :**

Dominique distribue le projet de budget pour 2019-2020 .

Une ligne de 4000€ de subvention est prévue. Le Conseil régional subventionnait le matériel pour les associations qui présentent un budget < à 25 000€.

Une ligne « Séjours chalet » , remplacera la ligne stage M&Chant.

Proposition de Françoise B. : Remplacer le montant du stage M&Chants de 4 500€, par Séjours chalet : 400€.

**Le Budget provisionnel modifié joint en annexe qui s'équilibre à hauteur de 24800 € est adopté à l'unanimité moins 1 abstention.**

### **FORUM - RESTITUTION DES 4 ATELIERS :**

Félicitations d'Anne-Marie pour la création et l'organisation des forums. Chaque rapporteur fait le résumé des débats de son forum :

***Forum « Chalet » : rapporté par Vianney***

*Bonne participation et propositions faites dans cet atelier*

*Critiques et/ou propositions d'amélioration pratiques :*

- *Réglage de l'eau chaude des douches peu pratique, malgré les mélangeurs, (évoqué par un adhérent).*
- *Les dérouleur du PQ sont à revoir, notamment quand le papier est coupé et reste à l'intérieur...*
- *Les lumières des blocs sécurité gênent certains. L'idée émise sera, pour ceux-là, d'utiliser un masque occultant pour les yeux. A disposition au chalet (?) ou plutôt équipement individuel...*
- *Quand on est nombreux, les dîners à la salle à manger sont bruyants ++. Il serait facile et peu onéreux d'améliorer l'acoustique par des panneaux verticaux absorbants au niveau des poutres.*
- *Améliorer le rangement de l'arrière cuisine pour un aspect plus sanitaire...*
- *Comment améliorer l'ombre sur la terrasse en été (bâche) ?*
- *Souhait d'améliorer l'aspect des douches par du carrelage au sol (?).*
- *Quelqu'un attire l'attention sur le coût des améliorations demandées et précise que cette maison ne peut offrir le luxe.*
- *Améliorer la trousse de sécurité (produits de base) + mention au chalet du lieu du défibrillateur le plus proche (en bas de la rampe et à l'abri bus de St Aventin). Il est convenu que*

la trousse sera actualisée chaque année à l'AG, par Anne-Marie, et que sera indiqué le lieu de la trousse.

- Qui a la formation secouriste et qui fait des recyclages ?
- Précision d'Anne Marie d'une appli qui permet de localiser les défibrillateur: Staying Alive.
- Prévoir des fiches d'adhésions au chalet pour permettre les inscriptions des nouvelles recrues afin de recueillir les renseignements indispensables pour une véritable inscription officielle.
- Souhait de WE d'entretien réguliers (au printemps et en automne) ou dates fixées et diffusées pour les 3 ou 4 suivants...
- Proposition de fiches ou de bulletins d'encaissement + enveloppes (chèques) dans le cahier du chalet pour faciliter une répartition fine des produits et charges du chalet.

#### Questions et propositions d'améliorations en rapport avec l'environnement et le voisinage :

- Quid de l'assainissement (l'évacuation des eaux sales par le tout à l'égout) du chalet ? Quelle est la position de la mairie sur notre situation ? Quelles solutions pour être civiquement et légalement régos ?
- Réflexion souhaitée pour une meilleure gestion écologique du chalet et la question d'un abonnement à Enercop (ce dernier sujet ayant déjà été traité)

Les relations avec notre voisin de terrain immédiat: peut-on faire un arrangement avec lui pour avoir un lieu de camping au bout de la bergerie, ou, mieux, pour acheter un bout de terrain (lien avec le terrain existant en haut) ?

#### **Forum « Activités de loisirs » : rapporté par Chantal**

##### Au niveau du Chalet :

- Continuer à ouvrir le chalet à tous type d'activité « loisirs » rémunérée ou non
- Faire des séjours « ouverts » : intérêt : pas d'inscriptions, ouverture à n'importe qui, activités libres
- Garder tout ce qui existe déjà et y ajouter des activités douces plus en relation avec le corps : yoga, gym douce, bien être, relaxation autres)
- Créer des WE portes Ouvertes au chalet, une par trimestre par ex
- Faire des Week end à thèmes au chalet :
  - culinaire, voire cours de cuisine
  - Animation musicale lors d'un séjour rando par ex, le soir : nous avons une proposition pour du jazz
  - Faire un stage de conversation anglaise (et montagne ?)
  - Animation le soir autour des jeux de société : création d'une activité jeux pour les faire découvrir (jeux coopératifs, société, autres). 1 personne est capable de s'en occuper
  - Aménager une bibliothèque avec livres sur la botanique et quelques planches illustrées

##### Au niveau du village :

- Demande d'activités en lien avec le village :

- *Randonnées autour du village : mettre à disposition des fiches de randos locales*
- *Mettre en valeur les petits sentiers de rando du village entretien (mairie ?) restauration.*
- *Voire s'il est possible d'organiser des sorties Histoire du village (patrimoine, architecture..*
- *Visite guidée de l'église de St Aventin par un professeur d'histoire*
- *Visite guidée sur les cromlech*
- *Valoriser le patrimoine du village : en faisant un diaporama, des photos*
- *Relancer Voz'Arts*

Autres propositions :

- *Faire des randos Ornithologiques*
- *Demande de randos orientées photos (3 nouvelles personnes)*

Botanique :

- *Faire une « initiation » aux plantes comestibles, accompagnée de la réalisation de recettes*
- *Faire une activité Tinctoriale :*
- *Fabrication d'encre, de gouaches, en vue d'une activité peinture et de teintures de tissus*
- *Demande de création d'un herbier*
- *Initiation à la reconnaissance et cueillette des champignons*

**Forum « Activités sportives »:** rapporté par Jean-Pierre

Fonctionnement :

- *Les propositions des sorties ne sont pas l'apanage des initiateurs uniquement. Tous les adhérents peuvent être forces de proposition.*
- *Souhait d'avoir un calendrier trimestriel : sorties we + sorties semaine en choisissant un jour systématique par semaine (jeudi par ex). Cette idée s'appuie sur le constat d'un nombre important d'adhérents aujourd'hui dégagés des obligations professionnelles.*
- *Au calendrier pourraient s'ajouter des sorties semaine imprévues en fonction d'une météo particulièrement favorable et sur proposition d'un encadrant*
- *Rassemblement d'encadrants/organisateur une fois par trimestre pour mettre en place le calendrier pour le trimestre.*
- *Demande que le niveau des sorties soit mentionné et précisé.*
- *Les initiateurs souhaitent pouvoir proposer à tous via le «google group» une sortie. Le CD devra donner son avis sachant que le Président doit donner son aval avant car il est malgré tout responsable.*
- *Réactualiser la liste des initiateurs et l'envoyer aux adhérents*
- *Préciser les règles de covoiturage au CD*

- Réaffirmation de l'importance de passer par une formation DVA, pour les initiateurs qui proposent des sorties hiver et pour les participants. Le 1er WE après les fêtes de Noël est consacré à une formation club en présence de personnes qualifiées (PGHM le plus souvent).
- Il est demandé de fournir au Président la liste des inscrits de chaque sortie, avant celle-ci en ayant vérifié, au préalable, leur adhésion FFME, et de lui signaler la bonne fin de la sortie.
  - Il est nécessaire de s'inscrire au plus tôt auprès de l'initiateur qui propose une rando, par respect pour lui. Si l'inscription se fait au dernier moment, l'initiateur peut avoir programmé autre chose pour lui.
  - Il est demandé de préciser la législation pour l'intégration de mineurs dans les sorties officielles

Propositions de sorties :

Par les membres du club :

- le GR20, voyage « doux » à l'étranger, location d'une maison familiale près de Cassis 1500€/semaine -15 personnes en dehors de l'été, randonnée et Canyons dans l'Aragon

Par les initiateurs :

- 16 et 17 Nov : Rando/Ski/Raquette selon météo avec Thierry Gidenne
- Week-end portes ouverte au chalet 1er trimestre avec Nathalie Rudloff
- 1ere semaine de Mars : Séjour Raquette Vercors - Paul Holgado, Christian Longueval, Martine Perier
- 1ère semaine vacances Pâques (4 – 11 avril, voire au delà?) – ski de rando dans la Vanoise itinérant avec 2 ou 3 refuges – Thierry Gidenne
- WE de Pâques : 11, 12 et 13 avril : Calanque escalade/rando/kayak de mer : Paul, Christian
- 8, 9 et 10 mai : Gorges de la Jonte via ferrata/rando/escalade/canoe : Paul Holgado, Hervé Le Lidec
- 21, 22, 23, 24 Mai (Ascension) : Bardenas Reales - Rando : Jean-Paul et Paul Nécessité de se positionner avant fin Déc 2019 et s'engager en versant des arrhes.
- Fin Mai 3ou 4j : Poterie et comestible à St Marcel de Campes avec Françoise Brossaud
- 1 semaine Juin : Les Comestibles et Botanique au cirque de Gavarnie avec Françoise Brossaud
- W.E 14 Juillet : Botanique en altitude avec Chantal CRAIPEAU
  - Été 2020 - Séjour Picos de Europa – Rando en étoile ou itinérant (à définir) : Paul H.
  - fin août 2020 Montagne et Chants Vincent Cécile

**Forum « Fonctionnement du club »** : rapporté par Françoise

- Avoir une réflexion sur le fonctionnement actuel du club, pour passer d'une prise de décision à la majorité à des décisions consensuelles. Pour cela expérimenter un fonctionnement collégial au sein du bureau et du CD. Si l'expérience est concluante, il faudra revoir les statuts de l'association.
- Réfléchir au rôle du président : doit-il avoir une voix prépondérante, si oui dans quel cas?

- Possibilité d'une réflexion pour que le club adhère à une autre association, autre que le FFME
  - Préciser le passage entre les différents types d'adhésions.
  - Re-préciser les modalités d'application de l'adhésion loisirs
  - Mettre en place un mode d'adhésion et inscription listing club automatique.
  - Mettre en place une carte d'adhérent Loisirs
  - Revoir les cotisations en fonction des revenus. Chaque année, le montant de la cotisation est fixé et voté par le CD et donc rediscuté.
  - Revoir le lieu et le jour des CD pour une meilleure convivialité et plus de participation
  - Communiquer la liste complète des adhérents aux adhérents pour les inscriptions et l'organisation du covoiturage
  - Transmettre l'ordre du jour et les documents préparatoires préalablement au CD
- Rédiger un règlement intérieur qui précise les modalités d'application de statuts de l'association par un petit groupe pour la prochaine AG*

Ces Forums ont été bien appréciés par les participants, et les rapports qui en ont été fait serviront de base au travail du CD. Cette idée proposée par la commission d'organisation de l' AG, est à renouveler dans le futur !

Deux précisions apportées lors de débats sur deux points évoqués dans ces forums :

-pour l'ombre sur la terrasse on a déjà le super parasol de marché mais il n'est pas facile à manipuler.

-la trousse secours (pharmacie) est actuellement sur le meuble de la salle à manger coté fenêtre.

### **ELECTIONS AU COMITE DIRECTEUR :**

Alain rappelle que n'avons pas trop respecté les statuts pour les élections de membres du CD, depuis plusieurs années. Les statuts précisent :

*"Article 19*

*L'association est dirigée par un comité directeur élu pour 3 ans, composé de 6 membres au moins, renouvelé par tiers chaque année. Les premiers sortants sont désignés par le sort. Ils sont rééligibles....."*

Lors du dernier CD, il a été décidé de ré-élire l'ensemble du CD à l'exception de Martine Perier et Ghyslaine Hiver qui ont été élues lors de l'AG de 2018

Alain soumet la liste des personnes qui se sont fait connaître comme candidates au CD :

**Alain Chazal, Aline Grillet, Baptiste Grillet, Catherine Vogel, Chantal Craipeau, Christian Longueval, Christine Armengaud, Claire Richard, Dominique Tache, Fabien Crespy, François Lavarenne, François Zerubia, Françoise Brossaud, Gilberte Audoubert, Hervé Le Lidec, Jackie Durieu, Jean Claude Casagrande, Jean Paul Guillaume, Jean Pierre Condat, Louis Audoubert, Marc Weber, Marie Christine Batut (Kinou), Mario Daminato, Martine Guillaume, Nathalie Rudloff, Norbert Torres, Paul Holgado, Sissi Tache, Thierry Gidenne, Vianney Raison, Vicent Rivron**

Personne n'exigeant le vote à bulletin secret il est donc proposé à main levée :

**La liste des membres ci dessus est élue à l'unanimité.**

**Le comité directeur est donc constitué des membres listés ci dessus, ainsi que de Martine Perier et Ghislaine Hiver.**

Le prochain CD est fixé le 20 Novembre prochain 19h à Balma. Il mettra en place le bureau. Exceptionnellement seuls les membres du CD seront invités à participer au CD, il ne sera pas ouvert aux adhérents. Les membres du CD présents devront être à jour de leur cotisation.

Selon les statuts :

« Article 20

*Le comité directeur élit chaque année au scrutin secret son bureau composé de : 1 président, au moins\* 1 vice-président, 1 secrétaire général, 1 secrétaire adjoint, 1 trésorier, 1 trésorier adjoint. »*

\* La tradition a voulu dans le club que les anciens présidents soient vice-présidents « honoraires ».

Un appel à candidature sera lancé par le président, les candidats souhaitant être au bureau devront se manifester une quinzaine de jours avant le CD (la date sera précisée lors de l'appel à candidature). Le bureau doit constituer une équipe de travail soudée et préparée à travailler ensemble.

**Rappel sur le fonctionnement du club :**

Le pouvoir de décision appartient au seul CD, l'AG élit les membres du CD, définit les grandes orientations, approuve les comptes et vote le budget.

En Comité Directeur, les décisions se prennent à la majorité absolue des présents. Le mail de la convocation prévient des futures prises de décisions du prochain CD. L'expérience montre que dans la majorité des cas elles se prennent en fait à l'unanimité car il y a le plus souvent recherche de consensus.

Le bureau exécute les décisions du CD et prépare les réunions.

Le président est responsable devant les adhérents de la bonne marche de l'association, il exerce aussi la responsabilité civile de l'association et représente celle-ci devant toutes les autorités.

Le vice-président supplée le président et le remplace en cas d'absence ou de démission.

Le secrétaire général (et/ou son adjoint) est chargé de la correspondance, des procès verbaux, des convocations, du site internet, du maintien à jour de la liste des adhérents.

Le trésorier (et/ou son adjoint) tient le livre de caisse, il est chargé du contrôle du recouvrement des cotisations, il règle les factures.

Alain Chazal lève la séance de l'Assemblée Générale qui se termine à 12h30.

**Prochaines réunions du CD**

**20 Novembre 19h au CROS réservé, exceptionnellement, aux seuls membres du CD**

**18 Décembre - CD et repas de Noël**

<b>MONTAGNE ET LOISIRS</b>							
<b>COMPTE DE RESULTATS (CE) 2018 / 2019</b>							
<b>CHARGES</b>				<b>PRODUITS</b>			
	CE	BUDGET	CE		CE	BUDGET	CE
	2017-2018	2018-2019	2018-2019		2017-2018	2018-2019	2018-2019
Frais de gestion du chalet	3 759,96 €	3 800,00 €	4 195,56 €	Nuitées (7 ou 8 €)	6 209,00 €	7 000,00 €	7 597,00 €
Frais d'entretien du chalet	1 250,28 €	1 500,00 €	863,26 €	Cotisations adhésions journées Chalet (6 €)	582,00 €	500,00 €	1 482,00 €
Travaux sécurité portes fenestres	2 374,80 €	100,00 €	0,00 €	Dons chalet	0,00 €		0,00 €
Provision travaux		4 000,00 €		Emprunt CRMP	0,00 €	500,00 €	0,00 €
				Cotisations annuelles section loisirs (35 €)	490,00 €	1 000,00 €	1 120,00 €
Cotisation FFME	4 173,60 €	5 200,00 €	4 462,00 €	Cotisations Licences annuelles (68 à 108 €)	5 640,00 €	7 700,00 €	6 144,00 €
Stages de formation FFME	1 025,00 €	1 000,00 €	1 210,00 €	CNDS	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €
Stages internes rallye...	458,54 €	500,00 €	309,58 €	Stages internes rallye		500,00 €	45,00 €
Montagne et chants			4 427,48 €	Montagne et chants			4 788,00 €
				livres, DONNS au club	220,00 €	200,00 €	285,00 €
Camp d'été...		400,00 €	0,00 €	Camp d'été...		500,00 €	0,00 €
Achats de matériels sportifs	0,00 €	1 500,00 €	347,16 €	Subvention conseil régional matériel	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €
Frais de bureau Secretariat	2 421,62 €	2 000,00 €	749,64 €	Subvention mairie St Av	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €
banque			125,60 €				
Repas CD fin d'année			693,70 €	Repas CD fin d'année			600,00 €
Repas AG			128,65 €				
Epargne		2 000,00 €		Intérêts	37,06 €	100,00 €	36,09 €
Divers	94,90 €	100,00 €	47,40 €	Divers	779,50 €	100,00 €	0,00 €
Bénévolat valorisé	5 150,00 €		900,00 €	Dons déductibles	5 150,00 €		900,00 €
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>20 708,70 €</b>	<b>22 100,00 €</b>	<b>18 460,03 €</b>	<b>SOUS TOTAL</b>	<b>19 107,56 €</b>	<b>22 100,00 €</b>	<b>22 997,09 €</b>
				Reprises sur réserves			
Excédent d'exploitation			4 537,06 €	Déficit d'exploitation	1 601,14 €		0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>20 708,70 €</b>	<b>22 100,00 €</b>	<b>22 997,09 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>20 708,70 €</b>	<b>22 100,00 €</b>	<b>22 997,09 €</b>
<b>En caisse en début d'exercice (1 octobre 2018)</b>							<b>7 050,01 €</b>
*- Reprise sur réserves							
*+Excédent d'exploitation							<b>4 537,06 €</b>
*-Deficit d'exploitation							
<b>En caisse en fin d'exercice (30 septembre 2019)</b>							<b>11 587,07 €</b>
Livret A : 4847,9							
CCP : 6694,17							
*+ 275 € produits à recevoir - 230 € charges à payer							

<b>MONTAGNE ET LOISIRS</b>							
<b>BUDGET 2019 / 2020 voté AG 13 10 2019</b>							
<b>CHARGES</b>				<b>PRODUITS</b>			
	BUDGET 2018-2019	CE 2018-2019	BUDGET 2019-2020		BUDGET 2018-2019	CE 2018-2019	BUDGET 2019-2020
Frais de gestion du chalet	3 800,00 €	4 195,56 €	4 500,00 €	Nuitées (7 ou 8 €)	7 000,00 €	7 597,00 €	7 600,00 €
Frais d'entretien du chalet	1 500,00 €	863,26 €	2 000,00 €	Cotisations adhésions journées Chalet (6 €)	500,00 €	1 482,00 €	1 500,00 €
Travaux sécurité portes fenestres	100,00 €	0,00 €	100,00 €	Dons chalet		0,00 €	100,00 €
Provision travaux	4 000,00 €		4 000,00 €	Emprunt Ligue FFME	500,00 €	0,00 €	500,00 €
				Cotisations annuelles section loisirs (35 €)	1 000,00 €	1 120,00 €	1 200,00 €
Cotisation FFME	5 200,00 €	4 462,00 €	6 300,00 €	Cotisations Licences annuelles	7 700,00 €	6 144,00 €	8 000,00 €
Stages de formation FFME	1 000,00 €	1 210,00 €	1 200,00 €	PSF ex CNDS	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
Stages internes rallye...	500,00 €	309,58 €	200,00 €	Stages internes rallye	500,00 €	45,00 €	100,00 €
Séjours chalet camps d'été	400,00 €	4 427,48 €	400,00 €	Séjours chalet camps d'été	500,00 €	4 788,00 €	700,00 €
				livres, DONNS au club	200,00 €	285,00 €	300,00 €
Achats de matériels sportifs	1 500,00 €	347,16 €	2 000,00 €	Subvention conseil régional matériel	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €
Frais de bureau Secretariat	2 000,00 €	749,64 €	1 000,00 €	Subvention mairie St Av	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €
banque		125,60 €	100,00 €				
Repas CD fin d'année		693,70 €	700,00 €	Repas CD fin d'année		600,00 €	600,00 €
Repas AG		128,65 €	200,00 €				
Epargne	2 000,00 €		2 000,00 €	Intérêts	100,00 €	36,09 €	100,00 €
Divers	100,00 €	47,40 €	100,00 €	Divers	100,00 €	0,00 €	100,00 €
Bénévolat valorisé		900,00 €		Dons déductibles		900,00 €	
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>22 100,00 €</b>	<b>18 460,03 €</b>	<b>24 800,00 €</b>	<b>SOUS TOTAL</b>	<b>22 100,00 €</b>	<b>22 997,09 €</b>	<b>24 800,00 €</b>
				Reprises sur reserves			
Excédent d'exploitation		4 537,06 €	0,00 €	Déficit d'exploitation		0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>22 100,00 €</b>	<b>22 997,09 €</b>	<b>24 800,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>22 100,00 €</b>	<b>22 997,09 €</b>	<b>24 800,00 €</b>